

C.D.O.S. 91 Infos

N°2 - Juillet 2005

Le mot du Président

Paris 2012... Paris tenus ??

Le 6 juillet 2005, à Singapour, le Comité International Olympique a fait le choix de Londres pour accueillir les Jeux Olympique d'été de 2012.

La candidature de Paris, portée par une campagne active et une réelle ferveur populaire était encore présente au moment de l'ultime vote du CIO et l'écart est infime (4 voix sur 104 votants) avec le lauréat de cette consultation si particulière.

Au-delà des réactions immédiates qui sont bien évidemment marquées du sceau de la déception, il sera nécessaire, indispensable et ce dans la sérénité, de procéder ENSEMBLE – avec tous les acteurs impliqués – à une analyse approfondie de tout ce qui a été entrepris depuis deux ans et demi jusqu'à ce 6 juillet 2005 !

Mais dans l'instant, ce qui doit aussi – et peut être encore davantage - nous mobiliser pour assurer le développement et le rayonnement du sport français...ce sont les annonces faites – ce même 6 juillet – à Singapour et à Paris, par les principaux acteurs de « Paris 2012 » qui sont aussi des décideurs essentiels à l'échelle du pays tout entier...

M. Bertrand DELANOË, Maire de Paris:

« Je pense au sport, pour les enfants, pour ceux qui progressent et se battent pour réaliser des performances. Je souhaite qu'ils se sentent épaulés, je les épaulerai. A travers le sport, nous allons faire de grandes choses. »

M. Jean François LAMOUR, Ministre des Sports:

« Il s'est passé quelque chose dans le pays qui ne doit pas s'éteindre au prétexte que nous n'avons pas réussi. »

M. Dominique de VILLEPIN, Premier Ministre:

« Nous construirons les infrastructures sportives que nous avons envisagées et qui manquent à notre pays : le vélodrome de Saint Quentin en Yvelines, la base nautique de Vaires sur Marne et la piscine olympique d'Aubervilliers. »

Ces engagements publics sont importants. Ils doivent aller de paire avec des réelles politiques publiques de soutien au quotidien du mouvement sportif fédéral pour effectivement garantir l'accès de toutes et tous aux activités physiques et sportives.

Les paris engagés aujourd'hui sur l'avenir du sport français – dans un moment d'intense émotion – doivent être assumés au plus tôt !

**Après Paris 2012...pour concrétiser les engagements du 6 juillet,
que les PARIS soient bien tenus !**

Le Président du C.D.O.S.91,
Rolland BESSON

Au sommaire

Ce mois-ci

☛ Actualités - Règlementations...

- * La C.D.E.S.I. (Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires)

☛ Installation à Mennecy...

- * Les horaires de Permanence du C.D.O.S. 91

☛ Maison des Sports...

- * 8 Comités Départementaux ont émis la volonté d'implanter leur siège social à Mennecy...

☛ Initiatives Sportives...

- * Traversée de l'Essonne et Essonne sur l'Eau
- * Projet d'une nouvelle initiative Sport de Salle

☛ Calendrier...

- * Les Assises Départementales du Sport, de l'EPS et des APS en 2005-2006
- * Date des prochaines réunions du Bureau et du Conseil d'Administration

☛ Dossiers à suivre...

- * Formations CROSIF
- * Les Commissions du C.D.O.S. 91

C.D.O.S. 91 INFOS

Stade Nautique Départemental
Boulevard Charles de Gaulle
91540 MENNECY
Tél./Fax : 01 60 78 27 58

E-mail : essonne@franceolympique.com
<http://essonne.franceolympique.com>

Directeur de la publication : Rolland BESSON
Rédacteurs : Martial TOURNIER, Stéphanie YANG

Actualités - Règlementations

Mise en place de la **C.D.E.S.I.*** en Essonne.

Une réunion destinée à présenter la mise en place de la **C.D.E.S.I.*** en Essonne, s'est tenue le jeudi 2 juin 2005 à l'Hôtel du Département, sur l'initiative du Conseil Général, dirigée par Mme Maud OLIVIER, Vice-Présidente Chargée des Sports, et en présence de M. HENNI, Directeur des Sports, M. GRATEAU, Direction des Sports et deux personnes de l'association « *Observatoire Sports de Nature et de Montagne* », chargées d'effectuer une étude diagnostique pour le plan départemental des espaces sites et itinéraires en Essonne. Par ailleurs, les représentants de comités départementaux concernés, du tourisme, de l'ONF, des services départementaux de la circulation et du patrimoine ont été conviés à cette rencontre.

Les spécificités de l'Essonne au niveau de l'environnement, du patrimoine et des activités exploitant le milieu devront être prises en compte. La complémentarité avec les actions de la Région Ile de France fait partie des préoccupations. Les résultats du diagnostic effectués par « *Observatoire Sports de Nature et de Montagne* » sont attendus pour la rentrée 2005.

Les missions de la **C.D.E.S.I.*** sont identifiables comme suit :

- mise en place du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires
- conventions liées à ce plan et modifications
- consultation pour toute modification ou aménagement relatif au **P.D.E.S.I.****

Il est en projet d'intégrer le **P.D.E.S.I.**** à l'Agenda 21 dans le contexte du développement durable...

La cohabitation entre les pratiquants des différentes disciplines intéressées par les sites et espaces concernés, et l'adaptation entre eux constitue un axe de travail prioritaire.

* **C.D.E.S.I.** : *Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires.*

** **P.D.E.S.I.** : *Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires.*

Qu'est ce que la **C.D.E.S.I.*** ?

En référence aux articles 50-1 et 50-2 de la loi du 6/07/1984, modifiée relative à l'organisation et la promotion des APS :

Art. 50-1 « Les sports de nature s'exercent dans des espaces ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre des terrains et des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés, ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux ».

Art. 50-2 « Le département favorise le développement maîtrisé des sports de nature. A cette fin, il élabore un plan départemental des espaces, sites, itinéraires relatifs aux sports de nature (...). Il est institué une commission départementale des espaces, sites, itinéraires relatifs aux sports de nature, placée sous l'autorité du président du Conseil Général ».

Par ailleurs, référence est faite aux plans départementaux prévus dans les codes de l'environnement et de l'urbanisme.

N.B. : N'hésitez pas à nous contacter pour plus de précisions ou si vous souhaitez vous procurer les textes dans leurs intégralités.

Installation à Mennecey



**Les horaires de Permanence du C.D.O.S.91
- à compter de la rentrée -
sont les suivants :**

LUNDI	10h-12h / 14h-17h
MARDI	14h-19h
MERCREDI	10h-12h
JEUDI	10h-12h / 14h-17h
 VENDREDI	10h-12h

Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Essonne
Stade Nautique Départemental
Bld Charles de Gaulle - 91540 MENNECEY
Tél/Fax : 01.60.78.27.58 - E-mail : essonne@franceolympique.com
<http://essonne.franceolympique.com>



*Par ailleurs, nous
pouvons recevoir sur
rendez-vous... !*



Dans le même temps que son installation à Mennecey, le C.D.O.S. 91 a mis en place son site Internet et sa messagerie électronique.

Site Internet :
<http://essonne.franceolympique.com>

E-mail :
essonne@franceolympique.com

Maison des Sports

A l'heure actuelle, **8 comités départementaux** (Billard, Boxe Anglaise, Boules Lyonnaises, Karaté, Muay Thai, Sport Adapté, Taekwondo, Volley Ball) ont émis la volonté d'implanter leur siège social à Mennecey : leur implantation est à finaliser au niveau logistique, et la porte reste ouverte pour ceux qui voudraient les rejoindre.

Un temps de rencontre sera organisé sur place lorsque l'ensemble du dispositif d'accueil sera effectif, et les travaux de la piscine terminés, au plus tard à la rentrée de septembre.

Initiatives Sportives

La date du **dimanche 2 avril 2006** a été retenue pour la Traversée de l'Essonne.

L'Essonne sur l'Eau reste fixée au **lundi 1er mai 2006**.

Les comités ou personnes intéressés pour intégrer les collectifs d'organisations sont les bienvenus ; de même pour la nouvelle initiative «Sports de Salle » qui est en projet.

Calendrier de Travail (saison 2005-2006)

2ÈME ASSISES DU SPORT, DE L'EPS ET DES APS EN ESSONNE

NATURE DE L'ÉCHÉANCE	DATE
<p>1^{ère} PHASE Réunions décentralisées rassemblant la diversité des partenaires sur la base de « secteurs géographiques » associant plusieurs communautés de communes et d'agglomérations.</p>	<p>Lundi 14 novembre 2005 Vendredi 18 novembre 2005 Lundi 28 novembre 2005 Vendredi 2 décembre 2005 Vendredi 9 décembre 2005 (date « en réserve ») Lundi 12 décembre 2005</p>
<p>2ème PHASE État des lieux Diagnostic global pour l'ensemble du Département de l'Essonne</p>	<p>Du 16 janvier au 3 février 2006</p>
<p>FORUM TABLES RONDES CLÔTURE DES ASSISES</p>	<p>Vendredi 28 et samedi 29 avril 2006</p>
<p>ÉLABORATION ET DIFFUSION DES ACTES DES ASSISES</p>	<p>Juin 2006</p>

RÉUNIONS C.A. ET BUREAU

NATURE DE L'ÉCHÉANCE	DATE
Réunion du Bureau	Mardi 6 septembre 2005
Réunion du C.A.	Mardi 27 septembre 2005
Réunion du C.A.	Lundi 7 novembre 2005
Réunion du C.A.	Lundi 16 Janvier 2006
Assemblée Générale Ordinaire du C.D.O.S.	Mardi 28 février 2006

Dossiers à suivre

Formations CROSIF

Les calendriers et contenus sont en cours d'élaboration, avec développement de la promotion et de la complémentarité entre les C.D.O.S. et le CROSIF.

Commissions du C.D.O.S.

Suite aux premiers travaux des commissions, des conférences relatives au sport en entreprise, à la formation, vont être proposées. La recherche d'intervenants et de membres pour ces commissions est ouverte. Toute personne intéressée est invitée à se faire connaître auprès du C.D.O.S.